

sur Mlle Al- 298
llen fait sa pro- 300
use. 300
la sœur Allen.
produit sur un
se convertit. 302
n de la famille
catholique. 303
n du docteur
e spirituelle de
loron. 305
a mère de Cé- 307
a mère d'Aille- 309
Le Pailleur élue
lle améliore l'é-
dure des pau- 310
et vertus de la
eur. Elle exerce
assistante et de 311
Le Pailleur met
papiers concer-
es que l'Hôtel-
r la France. — 313
Thavenet pour
nt des rentes de 314
314
struit l'Hôtel- 316
uction du mo-
spitalières. 318
ssance des filles
n pour M. Tha- 319
Dufresne étant
ne hospitalière
er une relique
l'assure qu'elle 321
on de la sœur 323
e de la guéri-
Dufresne. 328

VOLUME.

VIE

MADemoiselle MANCE

DE

ET HISTOIRE
DE L'HOTEL-DIEU DE VILLEMARIE.

TROISIÈME PARTIE.

DEPUIS L'ÉRECTION
DE LA CONGRÉGATION DE SAINT-JOSEPH EN RELIGION
JUSQU'AU PREMIER INCENDIE
ET A LA RECONSTRUCTION DE L'HÔTEL-DIEU
DE VILLEMARIE.

CHAPITRE PREMIER.

L'INSTITUT DE SAINT-JOSEPH ÉRIGÉ EN RELIGION.
— LES SŒURS DU RONCERAY, LE JUMEAU ET BABONNEAU,
ENVOYÉES A VILLEMARIE POUR INTRODUIRE LES VŒUX SOLENNELS
DANS LA COMMUNAUTÉ DE L'HÔTEL-DIEU.

En établissant l'institut des sœurs de Saint-Joseph, M. de La Dauversière s'était proposé de former une congrégation où l'on se consacraît par les vœux solennels de la religion au service

I.
L'institut
de
Saint-Joseph
est enfin
érigé
en ordre
religieux.

II.